Image not found or type unknown

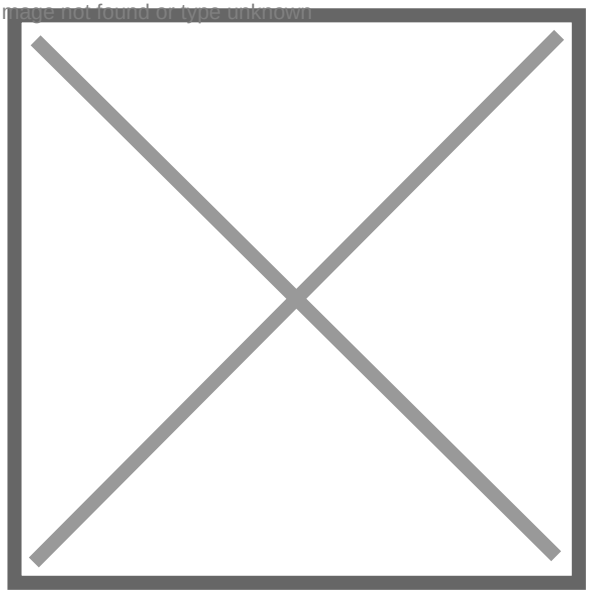

Avoir le droit derésider en france

Par **sonkaya**, le **29/04/2008** à **00:06**

Je suis d'origine turque, je suis envoyé en france par le gouvernement turque travailler comme assistant social au sein d'une association pour une durée de 4 ans et je suis payée par le gouvernement turque.Actuellement, j'ai une carte de sejours provisoir délivrée par le préfét qui est renouvelée tous les ans.Ma femme aussi.J'ai 2 enfants de 5 et 6 ans qui vont à l'école en France. Je vous demande de bien vouloir me dire si à la fin de ma 4eme année, puis je avoir le droit de rester en France? comment? droit d'acquérir la nationalité francaise ou d'autre solution pour sejournée définitivement en France.Merci avecmes considerations.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés